

## RENCONTRE EN VISIO CONF AVEC M.TEILLAUD SUR LE PROJET MAISON DU LITTORAL

Mercredi 7 février 2024, Jean Pierre Van Vooren et Christine Chaudesaigues, ont participé en visio conférence à une réunion sur l'évolution du projet : Maison du Littoral animé par P.Teillaud, chef de projet de la maison du littoral (Direction de l'environnement, Pôle Economie, Eau, Environnement).

Lors d'une délibération avec les élus lors de l'assemblée départementale, le projet n'est pas remis en cause, mais les élus se disent préoccupés par la question de la fréquentation du site, suite aux réunions de concertation qui ont fait ressortir cette problématique, aussi, il a été décidé, d'orienter le projet différemment.

Tout d'abord et pour info, réactions des collectivités participantes au projet au vu des évolutions qui ressortent de l'assemblée départementale : Frontignan a donné son consentement en insistant sur le fait de préserver la bio diversité, la municipalité de Sète n'a pas encore délibéré.

Le conseil de développement de l'agglomération est assez critique, estimant que le projet n'étant pas citoyen, il ne le soutient pas ; en revanche l'office du tourisme de Sète également sollicité est très favorable au projet estimant qu'en matière touristique, cela sera un plus.

### **Revoir le projet :**

C'est à dire, en visant un public ciblé de scolaires, de scientifiques et de public spécifique (personnes âgées, précaires, ou porteurs d'un handicap) et non plus destiné au grand public.

Ceci permettra de réduire le coût du projet, d'annuler la création d'un grand parking de 200 places, il y aura simplement un petit parking permettant aux bus de stationner, il faudra également revoir l'installation spatiale du projet en termes d'occupation des locaux et de leur aménagement.

Une réflexion sera menée avec Sète pour développer des transports en commun facilitateurs et peu encombrants (petits bus, navettes) pour arriver à therme à exclusivement des transports à pied ou en vélos (travail pédagogique à prévoir).

Il a été prévu également de travailler avec le Conservatoire du Littoral, ONF et agglomération pour étudier la possibilité de créer une piste cyclable sur le côté droit pour rejoindre en sécurité la Maison du Littoral.

Ce qui avait été prévu à l'origine pour le grand public est logiquement abandonné : théâtre de verdure, parvis, stationnement, vente de produits locaux.

Sera conservé un réfectoire pour l'accueil des scientifiques ou pour l'organisation de séminaires, donc, seront prévues des salles pédagogiques pour scolaires et scientifiques.

Sera conservé également une salle pour les mobilités douces, vélos qui regroupa des espaces de rangement de vélos, informations et outillage pour réparations simples.

La maison du littoral organisera des expos définitives ou temporaires, permettant au grand public **sur réservation** de venir (une programmation sera faite à l'année mais de manière raisonnée), la réservation évitant ainsi une trop grosse fréquentation.

En conséquence, l'agence d'architecte Inca, va revoir le projet, ils auront 2 mois pour présenter une nouvelle esquisse, donc courant mars, à la suite, une présentation sera prévue qui sera plus factuelle, il sera demandé à Inca et dans la mesure du possible de calculer un ratio sur le coût du projet, celui-ci revu à la baisse, pourra permettre de faire des économies, à l'origine, le coût prévu était de 15 millions.

A partir d'avril 2024, sera lancée la partie réglementaire : demande de permis de construire, avis de la DREAL et de la DDTN ainsi que l'accord des architectes des Bâtiments de France.

La fin de cette partie règlementaire devrait être finalisée pour 2025, et les appels d'offres pour les différents entrepreneurs lancés début 2027.

Pour information et pour ceux que cela intéresse, il est organisée une réunion en présentiel le 15 février, à laquelle se rendra également Jean Pierre, peut être voir ensemble pour un co-voiturage ?

*Message de M. Teillaud : Nous avons ainsi le plaisir de vous inviter à **une réunion de restitution** qui permettra d'exposer ces **évolutions pour le projet de Maison départementale du Littoral et les perspectives pour le site des Aresquiers.***

***Le 15 février 2023 à 18 heures en salle des fêtes de Vic la Gardiole***